orientation
.ch

Vétérinaire

Santé | Animaux

En tant que vétérinaire, vous soignez les animaux de compagnie ou de rente. Vous conseillez les propriétaires et participez à la prévention des épizooties ainsi qu'à la sécurité alimentaire.

Tâches

Soins aux animaux de compagnie

- Ausculter les animaux, par exemple: chiens, chats, rongeurs, oiseaux, reptiles
- Diagnostiquer les maladies ou les blessures, éventuellement à l'aide d'examens de laboratoire, de radiographies
- Appliquer des traitements, prescrire des médicaments et effectuer des interventions chirurgicales
- Conseiller les propriétaires sur diverses questions comme les soins, la vaccination ou l'alimentation

---

Soins aux animaux d'élevage

- Contrôler l'état de santé du bétail: bovins, porcins, caprins, ovins, volaille
- Soigner les animaux lors d'accidents, de maladies ou de problèmes particuliers
- Effectuer des contrôles parasitaires et des vaccinations
- Procéder à des inséminations artificielles et aider à la mise bas
- Veiller à ce que les conditions d'élevage soient conformes aux normes
- Conseiller les éleveurs en matière d'alimentation, de reproduction, de production et de prévention des maladies

---

Sécurité alimentaire et lutte contre les épizooties

- Examiner les animaux de rente destinés à la consommation avant, pendant et après l'abattage
- Analyser des échantillons de produits d'origine animale, comme la viande, le lait ou les œufs et contrôler l'hygiène lors de l'abattage, de la transformation et de la vente
- Surveiller les épizooties et les zoonoses, soutenir les campagnes de lutte et d'éradication de ces maladies, faire appliquer les décisions prises par les autorités

Environnement de travail

En tant que vétérinaire, vous travaillez dans des cabinets ou des étables. Vous devez parfois travailler la nuit et le week-end. Pour exercer une activité indépendante, vous avez besoin d'une autorisation cantonale.

Vous pouvez gérer votre propre cabinet. Vous trouvez des emplois dans des cabinets vétérinaires, des instituts de recherche, des laboratoires, des entreprises d'élevage ou dans l'administration publique.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Sens de l'observation
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Disposition à de fréquents déplacements
- Capacité à supporter la vue du sang
- Facilité de contact
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Résistance au stress

Intérêts

- S'occuper des animaux
- Se déplacer souvent
- Aider et soigner les autres

Formation

Cette profession requiert des études en haute école ainsi qu'un examen complémentaire.

Habituellement, un master en médecine vétérinaire est nécessaire, suivi de l'
examen fédéral en médecine vétérinaire (https://www.bag.admin.ch/fr/examen-federal-en-medecine-veterinaire).

Après le master vous pouvez obtenir un titre de **docteur-e**
(https://orientation.ch/fr/etudes/titres-detudes/docteur-e-phd). Cette qualification est facultative.

Durée	Lieux, contenu, admission
– Bachelor: au moins 3 ans – Master: au moins 2 ans	filière d'études **médecine vétérinaire** (https://orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/medecine-veterinaire)

Formations continues

Vétérinaire spécialisée / vétérinaire spécialisé

(https://www.gstsvs.ch/fr/profession-formation/paysage-educatif/titres-de-formation-postgrade)
Disciplines et programmes

Professions voisines

Profession
Médecin

https://orientation.ch/fr/professions/medecin

Profession
Biologiste

https://orientation.ch/fr/professions/biologiste

Profession
Ingénieur-e en agronomie

https://orientation.ch/fr/professions/ingenieur-e-en-agronomie

Autre information

Numéro Swissdoc

0.140.17.0

Liens utiles

Société des vétérinaires suisses (SVS) (https://www.gstsvs.ch)

Loi fédérale sur les professions médicales universitaires